



**INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES  
ARRÊTÉ 2019-03  
COMPOSITION DU JURY DES DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENT**

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation notamment les articles D741-9 à D741-11 ;  
Vu le règlement des études et des examens notamment le chapitre 3 et l'article 3 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Sont nommés en qualité de membres du jury des :

- Diplôme d'Établissement sur le Monde Arabe Contemporain (DEMAC)
- Diplôme d'Établissement sur le Monde extrême-oriental contemporain (DEMEOC)
- Diplôme d'Établissement sur l'Amérique latine et les Caraïbes (DEALC)
- Diplôme d'Établissement d'Études européennes (DEEE)
- Diplôme d'Établissement sur les États-Unis (DELUSA)
- Diplôme d'Établissement sur l'Afrique subsaharienne contemporaine (DEASC)
- Diplôme d'Établissement sur la Russie contemporaine (DERUSCO)

pour l'année universitaire 2018-2019 :

**Président** : Monsieur Renaud PAYRE, Directeur de Sciences Po Lyon

**Membres** : Madame Laure CHEBBAH-MALICET, responsable des études , Madame Sophie FERMIGIER, Directrice des études, Madame Anna ROUSSILLON, responsable du DEMAC, Monsieur Stéphane CORCUFF, responsable du DEMEOC, Madame Maya COLLOMBON, responsable du DEALC, Madame Cécile ROBERT, responsable du DEEE, Monsieur Vincent MICHELOT, responsable du DELUSA, Madame Samadia SADOUNI, responsable du DEASC, Monsieur Grégory DUFAUD, responsable du DERUSCO

**Article 2** : La responsable du service scolarité et de la mobilité internationale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 14 Janvier 2019  
Le Directeur de l'IEP de Lyon

Renaud PAYRE

